

# LA LETTRE DE CMA France



## Réussir ensemble pour l'artisanat de demain

Élu à la présidence de CMA France, j'aurai à cœur de poursuivre avec l'appui de toutes les forces du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat le travail considérable engagé pour défendre la « Première entreprise de France ». Les défis à relever sont nombreux et la crise sanitaire, économique et sociale inédite nous impose la plus grande vigilance. Je porterai donc auprès du gouvernement, et plus particulièrement auprès du nouveau ministre des PME, Alain Griset, le Plan de relance du réseau, tant pour un nouveau modèle de société durable, basé sur l'économie de proximité et l'artisanat, que pour l'apprentissage via une série de mesures pour une « Garantie apprentissage » dans des conditions de sécurité optimales. L'artisanat est une force pour notre pays. Il constitue un formidable levier de redynamisation des territoires : urbains, ruraux, ultramarins. Il favorise l'insertion des jeunes dans l'emploi par l'apprentissage et contribue pour une large part à la croissance nationale. Le rebond économique du pays devra s'appuyer sur l'ensemble de ses atouts : écoresponsable et citoyen, il est plébiscité par les Français et tiendra assurément un rôle majeur dans la société de demain : celle de l'après Covid-19.

**Joël Fourny**  
Président de CMA France

### ▲ ACTUALITÉ DU RÉSEAU

## Joël Fourny élu président de CMA France

Réunis les 23 et 24 juin pour leur Assemblée générale de printemps, les présidents du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat ont élu Joël Fourny à la présidence de CMA France.

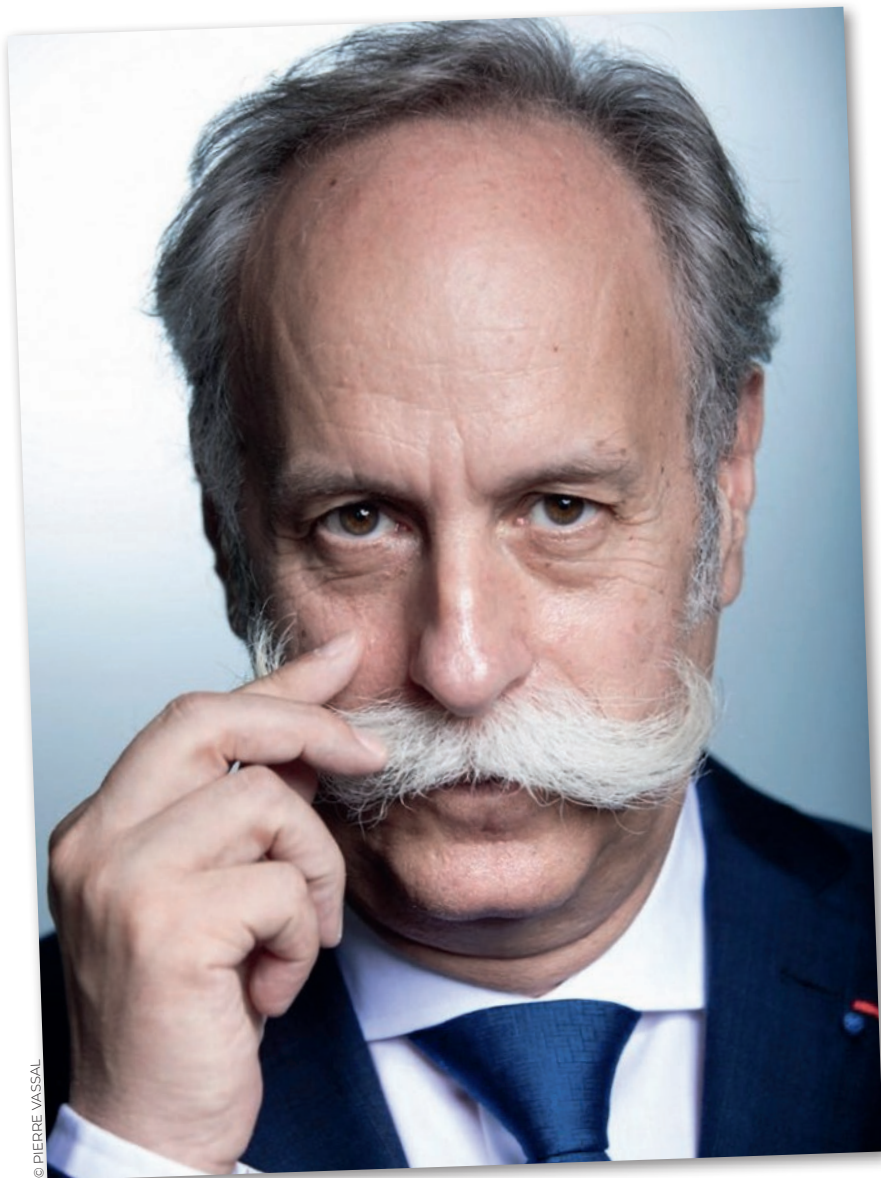
C'est dans un contexte sanitaire inédit que les présidents du réseau, réunis virtuellement, ont procédé par vote électronique à l'élection du nouveau président de CMA France. Joël Fourny, vice-président de la structure nationale depuis 2016 et président de la CMAR Pays de la Loire, succède ainsi au président Bernard Stalter disparu le 13 avril. Il assurera la présidence jusqu'aux prochaines élections consulaires et poursuivra, en lien avec les pouvoirs publics, le travail engagé au bénéfice des territoires et de l'économie. Fabienne Munoz, présidente de la CMA de l'Ardèche, assurera les fonctions de troisième vice-présidente de CMA France.

### CMA : force et expertise pour une relance durable de l'économie

Au lendemain de son élection, en présence de la ministre Agnès Pannier-Runacher, le président Joël Fourny a fait part de sa volonté de porter les propositions du réseau contenues dans le Plan pour une relance durable de l'économie de proximité et de l'artisanat et la « Garantie apprentissage », destinée à sécuriser l'emploi des jeunes et accompagner la reprise des entreprises. Fort de son expertise et de ses propositions de mesures économiques, fiscales, sociales pour accompagner la transformation de notre modèle de société, le réseau sera un partenaire actif et vigilant du plan de relance du gouvernement.

### Un réseau mobilisé pour réussir sa transformation

Dans un contexte difficile, et à l'heure où notre modèle économique est mis à mal, les artisans ont plus que jamais besoin de soutien, de confiance et d'experts à leurs côtés. Il est donc primordial que les CMA continuent d'améliorer la qualité de leurs prestations et s'adaptent pour offrir aux entreprises artisanales qu'elles accompagnent un réseau structuré et renforcé. Fort du contrat d'objectifs et de performance signé avec l'État et de l'engagement de la ministre Agnès Pannier-Runacher en faveur du maintien du plafond de la taxe en 2021 et 2022, le réseau poursuivra la mutation de ses établissements pour être prêt au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Son objectif : accompagner avec toujours plus d'efficacité ses publics.



© PIERRE VASSAL

## Bernard Stalter : l'hommage unanime d'un secteur et d'un réseau

Pour ce premier numéro post-confinement, la Lettre de CMA France se veut le témoignage de la profonde reconnaissance du réseau à l'égard de l'action menée par Bernard Stalter durant son mandat à la présidence de CMA France.

« Il aura été jusqu'au bout un emblématique et infatigable ambassadeur des savoir-faire de notre pays et de tous ceux qui en sont les dépositaires, défendant leurs intérêts en homme de dialogue, en homme d'action aussi, et en homme de cœur surtout. »

Emmanuel Macron



© CMA FRANCE

1 Les présidents et secrétaires généraux réunis à Niort le 28 septembre 2017 pour l'adoption du programme de mandature.

Atteint par la Covid-19, le président Bernard Stalter s'est éteint le 13 avril à l'hôpital de Strasbourg. Les hommages rendus par le Président de République, de nombreux ministres, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, des responsables économiques, médiatiques et les innombrables témoignages de sympathie qui se sont multipliés sont autant de marques de reconnaissance, à la hauteur de son intarissable énergie pour la défense de l'artisanat. Ses obsèques ont été célébrées le 17 avril dans le respect des règles imposées par le confinement. Le réseau lui rendra prochainement un dernier hommage national.

### Engagé depuis plus de 20 ans au service de l'artisanat

Durant plus de vingt ans, le président Bernard Stalter s'est investi pour promouvoir les métiers de l'artisanat et notamment la coiffure, métier qu'il n'a jamais cessé d'exercer. Il occupait depuis 2004 les fonctions de président de la Chambre de Métiers d'Alsace et, depuis 2016, de la CRMA Grand Est. Élu le 13 décembre 2016 président de l'APCMA, devenue depuis CMA France, Bernard Stalter a initié une large concertation afin d'identifier les axes prioritaires et ainsi co-construire le programme de mandature du réseau 1. Personnalité emblématique du secteur, il portait les valeurs de l'artisanat chevillées au corps et les incarnait avec humanité.



- 2 Le 6 décembre 2017, Bernard Stalter remet à Muriel Pénicaud le « Livre blanc de l'apprentissage » qui rassemble les propositions du réseau. Plusieurs d'entre elles seront intégrées dans la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».
- 3 Le 14 janvier 2020, Bernard Stalter et Agnès Pannier-Runacher signent le contrat d'objectifs et de performance 2020-2022 de CMA France. Il constitue notamment un des piliers de la mise en œuvre de la « Stratégie nationale pour l'Artisanat et le Commerce de proximité » présentée par la ministre en octobre 2019.

## Faire peser l'artisanat dans les débats: un leitmotiv

Dès le début de la mandature, le président Stalter a instauré un dialogue constructif avec les décideurs locaux et nationaux pour que l'artisanat soit reconnu et considéré à sa juste valeur. CMA France s'est ainsi positionnée lors de chaque temps fort pour placer l'artisanat au cœur des réflexions et affirmer qu'il est une force économique et sociétale incontournable. Qu'il s'agisse des élections présidentielles de 2017, des élections européennes de 2019 ou municipales de 2020, CMA France a remis aux candidats des propositions pertinentes pour une politique ambitieuse et un développement à la hauteur des enjeux.

## Mobilisé jusqu'au bout

Dès le début de la crise, le président Bernard Stalter a alerté le gouvernement et demandé des mesures fortes, tenant compte des besoins spécifiques des entreprises artisanales. Il a participé aux premières réunions de crise autour du Président de la République et des ministres concernés pour que les artisans bénéficient de mesures concrètes, simples et immédiates. Jusqu'au bout, il a veillé à ce que le gouvernement oriente ses décisions dans ce sens.

## Une dimension européenne et internationale

Vice-président de SMEUnited, le président Stalter s'est engagé au niveau européen pour faire entendre la voix des entreprises artisanales et contribuer à la prise en compte de leurs intérêts dans les politiques communautaires, notamment sur les questions de formation et de mobilité des apprentis. Le président avait également lié des liens forts avec la Confédération allemande de l'arti-

sanat (ZDH). La structure a salué sa mémoire: « *En tant qu'Européen d'Alsace, il a contribué à un large échange transfrontalier entre les artisans français et allemands, renforçant nos liens d'amitié* ».

La disparition du président Stalter a enfin suscité une forte émotion dans l'espace de la coopération internationale, notamment franco-africaine, dont CMA France est un partenaire solidaire et engagé.

## Les combats menés

Impliqué dès les premières concertations sur les sujets impactant le secteur de l'artisanat, le réseau des CMA est un partenaire actif des politiques menées par le gouvernement.

Parmi ces politiques, deux réformes majeures ont marqué le mandat du président Stalter: la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), respectivement promulguées le 5 septembre 2018 et le 22 mai 2019 2.

Durant de longs mois, ces chantiers ont concentré toute l'attention du réseau pour que les intérêts des artisans soient défendus et que les missions régaliennes des CMA soient préservées. Ils ont fait l'objet de nombreux échanges et débats durant lesquels le président Stalter a défendu les positions des CMA pour développer l'apprentissage mais aussi garantir un environnement

« Bernard Stalter fut un ami précieux et une véritable source d'inspiration. À la profonde tristesse de sa disparition se mêle l'immense fierté de l'avoir côtoyé et d'avoir œuvré à ses côtés pour la défense de l'artisanat. Je tiens à lui signifier toute ma gratitude. » **Joël Fourny**

favorable et un service de qualité aux entreprises qu'elles accompagnent au quotidien dans tous les territoires.

## Les victoires obtenues

Le mandat du président aura été marqué par des avancées significatives, parfois issues de longues négociations. La plus emblématique restera celle du « coût contrat » obtenue du Président de la République pour les CFA, et plus largement pour l'apprentissage. Cette victoire, qui vient compléter les mesures de simplification de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », doit permettre au réseau de former la « Génération Artisanat ». Une génération dont le pays a besoin, pour des chantiers d'ampleur comme la reconstruction de Notre-Dame de Paris mais aussi pour redonner confiance aux Français, qui tirent les enseignements de la crise et plébiscitent un modèle écoresponsable et citoyen, basé sur la proximité, la qualité et le « Fabriqué en France ».

Par ailleurs, sur la base des contributions des artisans recueillies lors du Grand Débat de l'Artisanat, six priorités ont été identifiées et déclinées en mesures concrètes. Nombre d'entre elles figurent dans la « Stratégie nationale pour l'Artisanat et le Commerce de proximité » présentée en octobre 2019 par le gouvernement pour lever les freins qui entravent la croissance des entreprises de proximité 3.

# CMA: des propositions pour un nouveau modèle économique



**P**arce qu'il sera moins coûteux économiquement et socialement pour la France de sauver des entreprises viables et performantes que de financer plus tard la création de nouvelles entreprises, CMA France en appelle à la responsabilité de tous les acteurs: État, collectivités territoriales, consommateurs, artisans pour soutenir l'artisanat dans la période de l'après-crise sanitaire.

Le Plan de relance des CMA repose sur 12 mesures économiques, fiscales, sociales, dont l'objectif est d'assainir durablement les finances des entreprises et leur trésorerie, renforcer les fonds propres, reconstituer les stocks, maintenir l'emploi et favoriser l'économie circulaire et responsable. Pour relancer l'artisanat, les CMA entendent préparer un nouveau modèle économique

plus durable, plus écoresponsable, plus citoyen, fondé sur les valeurs du « Fabriqué en France », les mentions d'origine et les produits de qualité. [www.cma-france.fr](http://www.cma-france.fr)



## ▼ ÉVÉNEMENT

# Journées Portes Ouvertes virtuelles

**L**e 24 juin, le réseau des CMA s'est mobilisé sur tout le territoire pour organiser les premières Journées Portes Ouvertes virtuelles: une opération inédite en direction des jeunes pour informer, orienter, recruter à grande échelle et ainsi former la « Génération Artisanat ». Les 112 CFA du réseau des CMA représentant 100 000 jeunes formés par an dans 250 métiers, 600 formations proposées du CAP au Bac + 3. Les entrées sont possibles à tout âge et à tous niveaux!

80 % des apprentis trouvent un emploi pérenne dans les 6 mois suivant la sortie de leur formation en apprentissage et un apprenti sur deux est recruté dans son entreprise d'accueil. Pour ne pas se résoudre à une chute des inscriptions liée à la crise économique, le réseau des CMA a ouvert ses portes et s'est associé à la radio NRJ. Dans ce cadre, l'animateur Cauet est allé à la rencontre de jeunes pour les informer sur les métiers et les formations proposées en apprentissage.

[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)



## Le témoin

**Alain Griset, ministre délégué chargé des PME**

**Vous êtes artisan, vous étiez il y a encore peu de temps président d'une CMA, et de l'U2P, comment envisagez-vous votre nouvelle fonction ?**

Poursuivre ce qui m'anime depuis des années: accompagner, écouter et trouver des solutions pour améliorer la situation des entreprises. Ma conviction est que l'État doit permettre de régler les problèmes de la vie quotidienne des entreprises.

Chaque semaine, je me déplace, une à deux fois en région, pour rencontrer les acteurs économiques de nos territoires et identifier avec eux les freins à leur activité et les aider à lever tous les verrous.

**Dans un contexte difficile, quel signal fort pouvez-vous adresser aux entreprises artisanales ?**

Ce que j'aimerais leur dire avant toute chose, c'est que l'État est à leurs côtés. Le choix qu'a fait le Président de la République en me nommant n'est pas anodin. Vous connaissez mon parcours, j'ai été artisan pendant près de 40 ans et j'ai passé la majorité de ma carrière à me battre pour améliorer la situation des entrepreneurs. Ce ministère est la reconnaissance de l'ensemble des petites et moyennes entreprises dont les entreprises artisanales qui, à elles seules, représentent près de la moitié des TPE/PME. Cela symbolise donc la volonté du gouvernement d'être auprès des entrepreneurs.

**Quelles seront vos mesures prioritaires pour soutenir leur activité économique ?**

En premier lieu, je souhaite éviter le « mur de la dette ». Bruno Le Maire a annoncé la possibilité de l'étalement du paiement du report des cotisations sociales sur une durée de 36 mois. Dans un second temps, nous travaillons également à donner plus de visibilité aux entreprises qui ont été bénéficiaires d'un PGE afin que le taux appliqué après la première année soit modéré par les banques. Par ailleurs, je souhaite que soient identifiées, dans le cadre du plan de relance, les actions pour les TPE et les PME et qu'elles bénéficient de mesures adaptées à leur besoin afin qu'elles contribuent à la dynamique de reprise.

**Comment voyez-vous le rôle du réseau des CMA pour mener à bien le chantier de la relance ?**

Elles auront bien évidemment un rôle capital dans nos territoires. C'est pourquoi je tiens à maintenir un lien fort basé sur un échange et un dialogue constant. Les chambres de métiers et de l'Artisanat sont au plus près des entreprises artisanales. Cette proximité permet d'apporter à ces entreprises soutien et expertise; c'est d'autant plus vrai au regard de la situation de sortie de crise que nous connaissons. C'est grâce à ce lien solide que nous pourrions porter la relance de l'économie et permettre le développement des entreprises par la création d'emplois. Le réseau CMA doit être un relais de poids pour faire connaître les mesures qui émaneront du plan de relance en faisant de la pédagogie sur les mesures de soutien auprès des entreprises artisanales.



**La Lettre de CMA France** · Bimestrielle · Directeur de la publication : Joël Fourny · Rédacteur en chef: Julien Gondard · Responsable éditorial: Sylvie Emond · CMA France - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) · Diffusion: Loïc Langlo ([langlo@cma-france.fr](mailto:langlo@cma-france.fr)) - Tél.: 01 44 43 10 91 · Tirage: 4000 exemplaires · Éditeur délégué: Média & Artisanat - Tél.: 03 87 69 18 18 · Impression: Socosprint (88) · ISSN 2677-2477.

Retrouvez CMA France sur

